



# QUICK

## SÉNÉGAL : REGARD SUR LA PREMIÈRE ANNÉE DE PRÉSIDENTIE DE DIOMAYE FAYE ET DU PASTEF

24 mars 2025

### INTRODUCTION

Le 24 février 2024, Monsieur Bassirou Diomaye Faye est élu président de la République du Sénégal dès le premier tour, avec 54 % des suffrages exprimés. Un an après cette élection, il est pertinent de s'interroger sur les changements amorcés depuis son investiture. La victoire de Bassirou Diomaye Faye, porté par le parti Les Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (PASTEF), a marqué un tournant dans la vie politique sénégalaise, après douze années de présidence de Monsieur Macky Sall.

Lors de la campagne électorale, de nombreuses promesses avaient été faites, notamment en matière de rupture dans la gouvernance et de renforcement de la souveraineté nationale. Cependant, une partie de la classe politique manifeste déjà de l'impatience, estimant que les réformes tardent à être mises en œuvre au regard des engagements pris.

Il convient toutefois de rappeler qu'une année ne suffit pas pour dresser un bilan complet ni pour juger de la mise en œuvre effective des réformes ou des transformations de fond. Cette première année a surtout été marquée par une phase de prise en main du pouvoir. Par ailleurs, le président Bassirou Diomaye Faye et son parti n'ont obtenu la majorité parlementaire qu'en novembre 2024, condition indispensable pour initier des réformes structurelles d'envergure. Désormais, avec cette majorité acquise, le gouvernement dispose des leviers nécessaires pour mettre en œuvre les mesures les plus attendues.

On peut également noter le choix stratégique du chef de l'État de nommer à certains postes clés des profils technocratiques. Le ministère de la Justice, par exemple, est dirigé par un magistrat, illustrant la volonté présidentielle de crédibiliser la lutte contre la corruption et de renforcer l'expertise au sein des institutions. Toutefois, des critiques ont été formulées, notamment sur la faible représentation des femmes dans le gouvernement : seules quatre ministres ont été nommées, ce qui paraît en contradiction avec les engagements en faveur de l'égalité de genre portés par le Plan Sénégal 2050.

Enfin, le nouveau président est arrivé au pouvoir dans un contexte économique difficile, marqué par un fort endettement public. Le rapport de la Cour des comptes de février 2025 sur le second mandat du Président Sall a révélé une situation économique bien plus préoccupante que celle décrite par le gouvernement sortant. Des mesures ont été prises pour lutter contre la vie chère, même si la stabilité des prix reste fragile. En parallèle, le président Faye a dû gérer une situation politique régionale tendue, notamment le retrait de plusieurs pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) de la CEDEAO. Il avait été nommé facilitateur dans ce dossier épineux.

Il convient donc de revenir sur les actions entreprises durant cette première année de mandat, d'identifier les réformes annoncées et de formuler des recommandations pour la suite.

### INTERVENANTS

- Babacar Ndiaye, *analyste politique et directeur de la recherche de WATHI*

#### Modératrice

- Marième Cissé, *Chargée de recherche à WATHI*

**Note : Les QUICK sont des documents courts issus des tables rondes virtuelles de WATHI. Ils présentent les principaux constats et les pistes d'action et sont destinés à alimenter le débat public, l'action collective et les décisions des autorités politiques.**

## LES PRINCIPAUX CONSTATS

### • Réformes judiciaires

En mai 2024, les assises de la justice ont été convoquées pour le président Faye. Elles se sont tenues du 28 mai au 4 juin avec plus de 400 participants, de divers secteurs, incluant magistrats, anciens détenus, représentants des forces de sécurité, universitaires, et autres acteurs de la société civile.

Elles ont abouti à un rapport contenant 30 recommandations visant à améliorer le service public de la justice. Parmi ces recommandations figurent la construction de nouveaux lieux de détention, la création d'une Cour constitutionnelle en remplacement du Conseil constitutionnel ou encore l'instauration d'un juge des libertés.

Le président de la République avait indiqué que toute recommandation qui fera l'objet de consensus sera traduite en loi.

Toujours dans le secteur de la justice, le 17 septembre 2024, nous avons assisté à l'installation par le ministre de la Justice du Pool judiciaire financier (PJF), créé par la loi de 2023. Il remplace la Cour de Répression de l'Enrichissement Illicite (CREI) et a pour mission de lutter contre la criminalité économique et financière.

En janvier 2025, le PJF a annoncé avoir traité 91 dossiers, transmis 87 d'entre eux aux juges d'instruction, effectué 162 arrestations et saisi plus de 2,5 milliards de francs CFA, en plus de la confiscation de plusieurs véhicules. Le député proche de l'ancien président Sall Farba Ngom est poursuivi par le Pool Judiciaire Financier (PJF) pour des accusations de blanchiment de capitaux et d'escroquerie sur deniers publics.

Concernant l'amnistie votée sous l'ancien président Macky Sall à la suite des quatre années de manifestations violentes, la majorité parlementaire a déposé une loi interprétative afin d'éviter que certaines personnes ne puissent échapper à des poursuites judiciaires.

### • Politique

Le gouvernement dirigé par le Premier ministre Ousmane Sonko est composé de 25 ministres, dont cinq secrétaires d'État. On observe que les postes stratégiques ont été confiés à des technocrates sans affiliation politique, marquant une volonté de rupture avec le passé et de promotion de la compétence (des ministères de l'intérieur, de la justice, des forces armées, des finances, de l'économie ou encore de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire).

Toutefois, la faible représentativité des femmes est notable, avec seulement quatre femmes occupant le poste de ministre. Un autre fait majeur est la dissolution de l'Assemblée nationale en septembre et la victoire du parti au pouvoir lors des élections anticipées de novembre 2024.

Dans une démarche de transparence, le président Bassirou Diomaye Faye a rendu public sur sa déclaration de son patrimoine le 25 juillet 2024. Elle est disponible au journal officiel sur Internet. Il a également annoncé que l'obligation de la déclaration de patrimoine s'étendrait à tous les agents de la fonction publique ainsi qu'à toutes les fonctions électives ou nominatives impliquant une gestion budgétaire, quelle que soit leur envergure.

Un élément important en termes de ruptures dans la gouvernance est la décision de ne pas cumuler le poste de ministre avec la fonction de maire. Tous ceux qui sont au gouvernement occupent uniquement leur poste de ministre à commencer par le Premier ministre Ousmane Sonko qui a démissionné de la mairie de Ziguinchor.

- **Économie et développement**

Le gouvernement a annoncé en juin 2024 une baisse des prix des denrées alimentaires comme le riz, l'huile, le sucre et le pain. Par exemple le prix du pain a connu une baisse de 25 Fcfa passant de 175 à 150. Le prix du ciment a aussi connu une baisse de 2 000 FCFA. Le gouvernement a procédé à ces baisses mais la cherté de la vie demeure et l'autre challenge est de faire respecter ces prix sur le marché notamment les difficultés à faire homologuer les nouveaux prix.

Le Fonds monétaire international (FMI) a poursuivi son partenariat avec le Sénégal, mais cette coopération est affectée par le dernier rapport de la Cour des comptes sur les finances publiques héritées du régime précédent. Alors que l'ancien gouvernement annonçait un déficit budgétaire de 4,9 % du PIB en 2023, la Cour des comptes l'a réévalué à 12,3 %, soit un écart de 2 291 milliards de francs CFA.

Le FMI qui a un partenariat stratégique avec le Sénégal depuis 2023 a indiqué mi-octobre avoir commencé à évaluer les retombées de l'audit sur les programmes passés et ceux en cours en vertu d'accords approuvés en 2023. Le programmes d'aide est de 1,8 milliard de dollars. Cette situation économique pourrait ralentir la mise en œuvre des nouveaux objectifs fixés par les autorités.

Pour répondre aux défis futurs, le Sénégal a lancé un nouveau référentiel des politiques publiques, Sénégal 2050, axé sur la construction d'une économie compétitive et durable ainsi que le développement du capital humain. Ce plan ambitionne notamment de tripler le PIB par habitant et de créer des pôles économiques régionaux pour déconcentrer l'activité économique de Dakar. Par exemple, en Casamance, l'accent sera mis sur les cultures vivrières et la production fruitière.

Le gouvernement s'emploie également à revitaliser l'industrie nationale afin de générer des emplois pour les jeunes, un enjeu particulièrement urgent. En réponse à la nécessité de contrôler les prix sur les marchés, un programme de recrutement de «volontaires de la consommation» a été lancé. En une semaine, plus de 40 000 candidatures ont été enregistrées pour seulement 1 000 postes disponibles.

Enfin, le Président Faye a lancé le 24 février 2025 sa nouvelle stratégie numérique pour le Sénégal, « New Deal Technologique ». Cela place le numérique au cœur du développement national et de la souveraineté technologique du Sénégal avec notamment la digitalisation de l'administration et des services publics, notamment les services cadastraux, la gestion du foncier, l'état civil dématérialisé et lutte contre la corruption. L'enveloppe prévue est de 1 105 milliards de francs CFA.

- **Diplomatie et relations internationales**

Le changement de dénomination du ministère des Affaires étrangères en Ministère de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères illustre la volonté des nouvelles autorités de renforcer les liens régionaux. La première visite officielle a été effectuée en Mauritanie, suivie de plusieurs déplacements en Afrique. Hors du continent, la tradition a été respectée avec une visite officielle en France.

Dans une démarche de souveraineté, le gouvernement a initié la fermeture progressive des bases militaires françaises au Sénégal. D'autres décisions stratégiques incluent la renégociation des accords de pêche entre l'Union européenne et le Sénégal, ainsi que la révision des contrats miniers. Une commission a d'ailleurs été mise en place pour réexaminer ces accords.

Au sein de la CEDEAO, le président sénégalais a été désigné médiateur afin de convaincre les pays de l'Alliance des États du Sahel (Niger, Burkina Faso et Mali) de revenir sur leur décision de quitter l'organisation régionale.

Sur le plan sécuritaire, le Sénégal a renforcé sa coopération avec les pays voisins, notamment le Mali, avec la mise en place d'une surveillance commune des frontières.

Concernant la monnaie unique de la CEDEAO, les autorités sénégalaises réaffirment leur soutien au projet de l'ECO.

Malgré ces avancées et réformes, le débat public reste largement dominé par des querelles politiques, reléguant au second plan les discussions sur les politiques publiques et les propositions concrètes pour améliorer la situation du pays à tous les niveaux.

## RECOMMANDATIONS

- Marteler davantage pour les nouvelles autorités le message de mettre « le pays au travail » afin de créer un effet d'entraînement à tous les niveaux avec la dynamique de changement et la volonté de rupture des Sénégalais. Seulement, mais nous avons toujours des débats de personnes, le débat est encore trop dominé par la politique. Nous ne sommes pas encore sur les questions de fond liés au développement du pays surtout dans certains médias. Comme pour le PSE, a-t-on eu un vrai débat sur le nouveau référentiel des politiques publiques Sénégal 2050 ?
- Réduire le train de vie de l'État. Il est urgent de revoir le nombre pléthorique de agences, de délégation et direction de service public. Nous pouvons dénombrer jusqu'à 4 entités qui interviennent dans le même domaine. Le Premier ministre a parlé de fusion d'ici le mois de juin. Il faut aller rapidement à cela. Il est urgent de revoir à la baisse les budgets de la présidence, de la primature et de l'Assemblée nationale. Une rationalisation des effectifs, notamment la réduction du nombre pléthorique d'agents et la fusion des entités œuvrant dans les mêmes domaines, permettrait de réaliser des économies substantielles.
- Renforcer le partenariat entre l'État et le secteur privé pour stimuler les opportunités, notamment pour les jeunes. L'État devrait s'appuyer davantage sur un secteur privé dynamique, tout en gardant la maîtrise des politiques visant la jeunesse et la redynamisation du marché de l'emploi.
- Élargir le champ d'application de la loi sur la parité. Il serait pertinent d'étendre cette loi aux fonctions nominatives, afin de garantir une véritable inclusion des femmes dans la gouvernance. Actuellement, la loi impose la parité pour les postes électifs, mais son impact reste limité du fait du grand nombre de postes à nomination directe.
- Renforcer la pédagogie autour des politiques publiques. Il est crucial d'expliquer aux citoyens les priorités gouvernementales et de leur faire comprendre l'importance de certaines politiques dont les résultats ne sont pas immédiatement visibles. Par exemple, les efforts de réduction de la dette publique, bien qu'essentiels, sont souvent moins perceptibles que des réalisations tangibles comme la construction d'infrastructures de santé ou scolaire.

## CITATIONS DES INTERVENANTS

« Le PASTEF avait bâti son discours de campagne sur la nécessité d'amorcer des ruptures dans la gouvernance du pays. Cependant, après seulement un an au pouvoir, il est difficile d'établir un bilan, car la gestion d'un pays implique des réalités complexes. » **Babacar Ndiaye, Directeur de la recherche de WATHI.**

« Au Sénégal, la société civile joue un rôle important dans l'évolution démocratique, notamment dans les luttes ayant permis l'adoption de lois comme celle sur la parité, portée par les organisations de femmes. » **Babacar Ndiaye, Directeur de la recherche de WATHI.**

« Dakar ne peut plus être le centre de toutes les attentions. Il faut investir davantage dans les régions, en particulier pour les jeunes qui pensent qu'ils doivent venir à Dakar pour trouver des moyens de subsistance. » **Babacar Ndiaye, Directeur de la recherche de WATHI.**

« En 2025, il serait regrettable de devoir encore insister sur la nécessité de nommer des femmes et de reconnaître leurs compétences, alors que des décennies de lutte ont déjà démontré leur légitimité. Un gouvernement qui prétend œuvrer pour la réduction des inégalités de genre doit poser des actes politiques forts en ce sens. » **Marième Cissé, Chargée de recherche à WATHI**

« Il y a également eu la question de la création d'un juge des libertés, car la période qui s'est achevée

en 2024 a été marquée par de nombreuses arrestations. Ce juge des libertés devrait permettre un désengorgement des prisons. » **Babacar Ndiaye, Directeur de la recherche de WATHI**

« Il est également important de noter que le gouvernement a nommé à des postes ministériels des personnes qui ne sont pas nécessairement proches du parti, certaines étant même éloignées de la sphère politique. Cela traduit une volonté de rupture, en mettant les personnes compétentes aux postes appropriés, indépendamment de leurs liens avec le parti. » **Marième Cissé, Chargée de recherche à WATHI**

« Je pense que de nombreux acteurs interviennent dans la création massive d'emplois, mais l'État joue un rôle moteur en fournissant un cadre juridique et propice, et en facilitant l'investissement. » **Babacar Ndiaye, Directeur de la recherche de WATHI**

« Fondamentalement, je dirais que l'action diplomatique du Président Diomaye Faye s'inscrit dans une certaine continuité de la diplomatie sénégalaise, c'est-à-dire une diplomatie de bon voisinage et de proximité. » **Babacar Ndiaye, Directeur de la recherche de WATHI**

« Il me semble que le débat reste encore trop centré sur la politique ; nous ne sommes pas encore passés aux questions de fond liées au développement du pays. » **Babacar Ndiaye, Directeur de la recherche de WATHI**

## POUR ALLER PLUS LOIN

VIDÉO DE LA CONVERSATION



Le site internet principal de WATHI

[www.wathi.org](http://www.wathi.org)



[facebook.com/wathi.org/](https://facebook.com/wathi.org/)



[@WATHI\\_ThinkTank](https://twitter.com/WATHI_ThinkTank)



[@wathi\\_think\\_tank](https://www.instagram.com/wathi_think_tank)



[@wathi-think-tank](https://www.linkedin.com/company/wathi-think-tank)

Nos podcasts « Les Voix(es) de WATHI » sont disponibles sur :

